

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai, à neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune d'ETREPILLY proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du quinze mars deux mille vingt, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire-Adjoint, conformément aux articles L.121-10 et L.121-5 du Code des Communes.

Etaient présents Mmes et MM les conseillers municipaux :

- Claudine POLIN
- Marie-Paule LEJEUNE
- Vanessa DEMOULIN
- Pauline LOISEAU
- Sabine PERNEE
- Jean-Pierre POLIN
- Jean-Pierre FOUCART
- Nicolas DUBAUX
- Adrien DURON
- Jean-Luc VIAULT

Absent excusé : Gilles MICHEL pouvoir à Claudine POLIN

Installation du nouveau conseil par Monsieur Jean-Pierre FOUCART, Adjoint sortant, pour l'élection du nouveau maire.

Présence de Stéphanie PARENT, secrétaire de mairie.

La séance est présidée par Madame Marie-Paule LEJEUNE, doyenne du conseil.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-Pierre FOUCART.

Le conseil municipal a choisi pour assesseurs Madame Claudine POLIN et Monsieur Nicolas DUBAUX

ELECTION DU MAIRE

Candidat : Jean-Pierre POLIN

Résultat du vote : M. POLIN : 11 voix

Monsieur Jean-Pierre POLIN ayant obtenu la majorité absolue avec 11 voix a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de continuer avec deux adjoints.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Candidats : Jean-Pierre FOUCART

Résultat de vote : M. FOUCART : 11 voix

Monsieur Jean-Pierre FOUCART ayant obtenu la majorité absolue avec 11 voix a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Candidats : Jean-Luc VIAULT

Résultat de vote : M. VIAULT : 11 voix

Monsieur Jean-Luc VIAULT ayant obtenu la majorité absolue avec 11 voix a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibérer, décide de verser les indemnités suivantes :

- Monsieur Jean-Pierre POLIN, Maire 20,80 % de l'indice maximal de la fonction publique
- Monsieur Jean-Pierre FOUCART, 1^{er} adjoint, 9,9 % de l'indice maximal de la fonction publique
- Monsieur Jean-Luc VIAULT, 2^{ème} adjoint, 9,9 % de l'indice maximal de la fonction publique

COMMISSIONS OBLIGATOIRES

USESSE (Union des Syndicats d'Eau du Sud de l'Aisne)

Titulaire : M. Adrien DURON

Suppléant : M. Nicolas DUBAUX

USEDA (Union des Syndicats d'Electricité de l'Aisne)

Titulaire : M. Jean-Pierre POLIN

Suppléante : M. Jean-Luc VIAULT

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires : Claudine POLIN, Pauline LOISEAU, Vanessa DEMOULIN, Jean-Pierre FOUCART, Sabine PERNEE, Magalie LAHAYE, Françoise BOUTILLER, Rodolphe RASE, Bertrand HOCHÉ, Thierry BENNE, Eric PEELMAN, Roger CLOBOURSE (Coupru).

Suppléants : Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Luc VIAULT, Gilles MICHEL, Nicolas DUBAUX, Adrien DURON, Delphine BRIDENNE, Romain GIGAUX, Aurore MELLE, Daniel DEMOULIN, Florence CARRE, Marie-Thérèse PINHEIRO, Jean-Pierre GUYON (Epaux-Bézu).

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Pauline LOISEAU, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Luc VIAULT

Suppléants : Sabine PERNEE, Adrien DURON, Nicolas DUBAUX

CORRESPONDANT DEFENSE

Jean-Pierre FOUCART

QUESTIONS DIVERSES

Il y a une petite mise au courant des affaires courantes de la commune.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.